

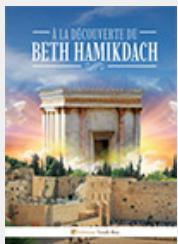


Traité Troumot

Michna 7 - Chapitre 5

סאה תרומה שנפלה למאה, הגביה ונפלה אחרת, הגביה
ונפלה אחרת הרוי זו מותרת, עד שתרבבה תרומה על החולין.

Une Séa de térouma est tombée dans 100 Séas ; il l'a recueilli et une autre Séa est tombé ; il l'a recueilli et une autre Séa est tombé, le mélange est permis jusqu'à ce que la proportion de térouma l'emporte sur le profane.



A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions